



Mont-Tremblant, le 2 juin 2021.

Bonjour,

La semaine passée, l'employeur nous a informé aujourd'hui de son plan de déconfinement; en lien avec les annonces gouvernementales des jours précédents.

L'employeur a procédé lundi à des appels ressemblant à un rappel au travail. Ce dernier vous a notamment mentionner un choix d'horaire a effectué ce vendredi 4 juin 2021, nonobstant d'une confirmation de la Santé Publique quant à la possibilité de permettre la reprise des opérations dans le contexte socio-sanitaire qui nous intéresse.

Malgré que dans le point de presse tenu hier par le gouvernement, il a été mentionné que les casinos pourraient opérer seulement en zone Verte; l'employeur nous a confirmé aujourd'hui que nous allions ouvrir en zone jaune.

Ceci étant dit, nous n'avons toujours pas eue la confirmation de date à laquelle nous passerons à ce pallier.

Concernant les horaires, l'employeur va déposer plus tard cet après-midi des planches d'horaires qui seront valide tant et aussi longtemps que les directives socio-sanitaires seront en vigueur. Dès que ces horaires seront transmis au syndicat, nous allons les télécharger sur notre page Facebook; ainsi que le site web. Il est possible que certains secteurs ne soient pas téléchargés immédiatement. Je pense notamment au secteur Table de Jeux. Dès que ce sera disponible, nous vous les transférerons.

Le choix des horaires s'effectuera **lundi le 7 juin 2021**. Ces horaires seront effectifs lors la réouverture (dont nous n'avons toujours pas la date) D'ici vendredi, Marie-Claude Patry communiquera avec vous (par téléphone ou par courriel) pour vous transmettre votre heure de choix.

Concernant la date de réouverture, soyez assurés que dès que nous en serons avisés, vous le serez également.

Votre Exécutif syndical STT-CMT CSN